



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-7 | 2010

Espace, Préposition, Cognition

Mises en discours de l'expérience visuelle et cognition située : couleurs et espace.

Danièle Dubois et Caroline Cance



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/871>

DOI : 10.4000/corela.871

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

Référence électronique

Danièle Dubois et Caroline Cance, « Mises en discours de l'expérience visuelle et cognition située : couleurs et espace. », *Corela* [En ligne], HS-7 | 2010, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/871> ; DOI : 10.4000/corela.871

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Mises en discours de l'expérience visuelle et cognition située : couleurs et espace.

Danièle Dubois et Caroline Cance

« Ce dernier (le monde) est toujours représenté par un locuteur qui le perçoit et qui le vit. Ce que la langue reflète n'est donc pas le monde mais l'expérience du monde »
(Vandeloise, 1991, p. 36)

- 1 Notre contribution à ce numéro consacré aux travaux de Claude Vandeloise se situe en référence aux débats en linguistique cognitive auxquels il a participé (en particulier Vandeloise, 1991 ; 2003) et qui concernent plus précisément l'analyse des relations entre langage et cognition que nous avons parallèlement menée dès les années 70. A cette époque, il s'agissait, au sein des sciences cognitives naissantes, de se positionner en regard de la dynamique impulsée par la grammaire générative, qui accordait à la syntaxe un statut et un rôle essentiel, imposant de redéfinir celui de la sémantique. On rappellera rapidement quelques éléments de cette histoire en positionnant l'évolution de sémantique cognitive à partir d'une relecture (près de 20 ans après !) du texte de Vandeloise, de 1991, *Autonomie du langage et cognition*, avant d'aborder plus spécifiquement cette question dans le domaine des couleurs et de l'espace. Nous précisons à cette occasion les différentes conceptions des relations entre langage et cognition. Nous serons ainsi amenées à expliciter en quoi nous partageons avec Claude Vandeloise le souci d'une exigence méthodologique dans la constitution des faits de langue, tant en linguistique qu'en psychologie, qui ne soient trop restreints, afin de valider ou invalider des différents positionnements théoriques qui tiennent davantage compte de la richesse et de leur complexité, que de postures doctrinaires.

1. De la conception modulariste du langage à la sémantique cognitive

- 2 C'est en effet, dès le départ, dans la difficulté d'inscrire les recherches sémantiques dans une perspective « orthodoxe », qui posait l'autonomie du langage dans la cognition, que nous pouvons trouver une complicité avec les recherches de Claude Vandeloise (Dubois, 1972 ; 1980 ; 1989a). Vandeloise (1991) considérait en effet à la même époque que l'hypothèse « de l'autonomie du langage suscite (...) une foi aussi aveugle que sourcilleuse dans les milieux linguistiques contemporains (...) et certaines preuves que la linguistique orthodoxe prétend apporter à ces convictions sont fondées, selon moi [(lui)], sur de graves confusions » (p. 69). Ces confusions sont étroitement liées à la théorie modulariste de l'esprit (Fodor, 1983) qui pose l'autonomie des systèmes linguistiques au sein du cognitif et, au sein du module linguistique, celle du module syntaxique en particulier à l'égard du lexique, en tant qu'objet de la linguistique mais aussi en tant que « lexique mental » dans un modèle psychologique (Dubois, 1989b). Ainsi, « la grammaire générative établit l'autonomie du langage aux dépens de la sémantique. En se fondant seulement sur des données « intéressantes » soigneusement sélectionnées, cette théorie ne peut que proposer une description partielle du langage » (Vandeloise, 1991, p. 74). En conséquences les recherches lexicales, sémantiques et cognitives se trouvent rejetées dans un amalgame de données considérées de ce fait « inintéressantes ».
- 3 Cependant, Vandeloise poursuit : si « l'autonomie du langage est une nécessité méthodologique garantissant le caractère scientifique de la linguistique orthodoxe contemporaine plutôt qu'une caractéristique du langage, empiriquement démontrée » (...), on peut considérer que, « adopté à des fins **heuristiques**, il est normal que le principe d'autonomie ne permette qu'une analyse **partielle** du langage » (Vandeloise, 1991 ; p. 81). Reconnaître ainsi la partialité des recherches syntaxiques laisse place aux recherches sémantiques et à la nécessité pour elles de préciser les distinctions et articulations entre langage et cognition, comme reformulation d'une question théorique récurrente pour la linguistique, celle de la relation de la sémantique linguistique avec « l'extra linguistique » (Rastier, 2007). Sur un plan empirique et méthodologique, cela impose de porter une attention toute particulière au mode de constitution de données pertinentes, et à se prémunir de développer des modèles sur des données par trop « restreintes ».
- 4 C'est donc dans une exigence méthodologique relative à la qualité des données que nos travaux de sémantique cognitive, comme ceux de Vandeloise se sont inscrits en mettant l'accent sur le nécessaire contrôle des inférences cognitives possibles d'un domaine linguistique ou psychologique, à un autre. Notre parcours de recherche en sémantique cognitive s'avère sur ce point à la fois similaire et quelque peu différent de celui de Vandeloise.
 - Similaire, dans la mesure où nous nous sommes comme lui intéressés et avons largement pris en compte les perspectives ouvertes par « les recherches sur la catégorisation humaine effectuées en psychologie expérimentale par E. Rosch (1978) (qui ouvrent la voie à un nouveau type de linguistique dont les partisans se regroupent sous le nom de grammaire cognitive » (Vandeloise, 1991 p. 70) (cf. Dubois, 1991, 1997).
 - Différent, dans la mesure où notre souci partagé de ne pas restreindre les données à une sélection faite sur des a priori non explicités, nous a précisément conduites à discuter les positions de Rosch (Dubois & Resche-Rigon, 1997, par exemple) et à cerner les limites de la

valeur heuristique de cette conception « incarnée » de la cognition, fut-elle validée expérimentalement. Si elle constitue une avancée en regard de positions plus « orthodoxes », elle demeure restrictive en bien des égards, en raison même des présupposés qui président aux procédures expérimentales mises en œuvre (voir Dubois & Resche Rigon, 1995 et Dubois & Cance, 2009), par rapport à une perspective que l'on peut qualifier de « linguistique cognitive située ».

- 5 Nous reprendrons plus particulièrement la question de l'autonomie du langage et de la cognition à partir de l'examen de l'articulation des données psychologiques et des analyses linguistiques que nous avons pu discuter lorsque Claude Vandeloise nous a conviées à participer, avec Colette Grinevald, à l'ouvrage qu'il coordonnait sur *Langues et cognition*, paru en 2003. C'est à partir de ce travail sur les couleurs, où commençait à s'affirmer une perspective de sémantique cognitive située, qui prolongeait la perspective « expérientielle » et « incarnée » de Rosch, que nous commencerons notre exposé. Cette approche, qui s'attache à envisager les représentations cognitives comme la résultante de processus complexes de co-construction entre expériences perceptives et pratiques discursives, s'est d'abord intéressée à des objets « sensoriels » dans différentes modalités sensibles, en contrastant le domaine emblématique des couleurs et celui des odeurs et plus récemment du sonore (Dubois, 2000, 2006a). L'exposé des recherches de Caroline Cance « Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel, l'habitacle automobile », poursuivra l'identification de la diversité des conceptualisations des couleurs et de leurs mises en discours y compris dans leur contribution à la construction cognitive de l'espace.
- 6 Nous espérons contribuer ainsi à spécifier en quoi notre positionnement qualifié de « situé », instaure différemment de la grammaire cognitive, dans le débat introduit dès 1991 par Claude Vandeloise, les relations entre langage et cognition. C'est principalement en précisant les exigences méthodologiques relevant spécifiquement de deux domaines disciplinaires académiquement et conceptuellement différenciés, la linguistique et de la psychologie au sein des sciences cognitives, que devrait pouvoir se résoudre le choix théorique « entre une linguistique autonome ou interne et une linguistique externe liée à nos facultés cognitives générales et à la connaissance du monde » (Vandeloise, 1991 : 69). Et ce en explicitant les processus de co-construction des structures sémantiques à partir de l'expérience perceptive mais aussi des processus langagiers, eux-mêmes sous la dépendance à la fois des ressources de langue et de leur mise en discours dans des situations ordinaires.

2. Couleurs et noms de couleurs

- 7 Nous partirons ici des argumentations développées dans l'analyse d'une grande diversité de corpus constitué de mots isolés de couleurs, et principalement dans Dubois & Grinevald (1999, 2003).

2.1. Citez dix couleurs...

- 8 Ainsi, nous reprendrons d'abord quelques éléments d'analyse de corpus provoqués selon les procédures classiques utilisées par Berlin & Kay (1969) afin d'identifier les « termes de base » des catégories sémantiques, et donc recueillis à partir de questionnements où il est demandé à des locuteurs de produire des (listes de) mots. Il s'agit en effet d'établir des

« normes catégorielles » (Dubois & Poitou, 2003) non seulement pour constituer du matériel expérimental paramétré des formes lexicales disponibles mais aussi, depuis les années 70, pour identifier les structures catégorielles dans le cadre des théories des prototypes (Rosch, 1978 ; Dubois, 1991).

- 9 Ces productions discursives, très particulières (Poitou & Dubois, 1999), permettent de mettre en évidence des régularités quant à l'expression linguistique de catégories prédéfinies, tant en ce qui concerne les ressources lexicales que les procédés langagiers d'énumération. Nous avons utilisé cette procédure non seulement pour poursuivre la discussion relative aux catégories de couleurs mais nous l'avons également étendue pour l'exploration d'autres modalités sensorielles (olfaction et audition en particulier) (cf. David et al., 1997 ; Cance, 2000). En résumé :
- Pour les couleurs, les formes citées sont des formes simples dont le statut syntaxique (nom ou adjectif) est indécidable dans ce type de corpus, mais qui ici regroupent majoritairement l'espace lexical de la couleur normé par la culture (on y retrouve les fameux termes de base bien identifiés par Berlin & Kay), avec une grande régularité, un grand accord entre sujets et donc très peu d'hapax.
 - Cependant en contraste, pour les odeurs, nous avons d'abord un nombre important de non-réponses, la tâche s'avérant, pour les mêmes sujets, problématique. En outre, les formes produites sont massivement des formes nominales désignant des objets odorants, des adjectifs dénominaux, construits là encore sur des noms d'objets odorants (fruité), ou des adjectifs déverbaux renvoyant à un processus ou à un état de la matière (brûlé). On observe à nouveau, comme dans des autres corpus recueillis (David, 1997 ; David et al., 1997), que la quasi-totalité des citations sont des hapax. Ce phénomène linguistique témoigne d'une absence de consensus, non régulé par une norme semblable à celle qui se manifeste dans la production de listes de noms de couleurs.
- 10 En bref, on observe un contraste régulier entre l'expression des couleurs, hautement lexicalisée sous des formes adjectivales simples qui peuvent, prendre des valeurs nominales et où ne se manifestent ni modalité ni marque de la personne, et l'expression des odeurs, exprimées par des formes adjectivales construites ou des formes nominales construites par des procédés syntaxiques impliquant les noms de sources odorantes. L'odeur se manifeste ainsi comme n'ayant pas d'autonomie ni par rapport au sujet qui « l'expérience », ni par rapport à l'objet dont elle émane. À la différence de la couleur, l'odeur ne serait donc pas constituée comme une propriété objective des objets du monde, mais serait conçue comme un effet (Dubois, 2006b) des objets du monde sur le sujet.
- 11 Cependant, à travers ces premiers corpus qui constituent des données qui respectent des procédures prônées par Berlin & Kay, on retrouve les grands traits qui différencient les couleurs et les odeurs dans notre culture : une prééminence de la vision constituante d'une objectivité qui peut, en particulier en ce qui concerne les couleurs, se caler sur les descriptions de la physique et de la technologie des colorants (Indergand, 1994). Les phénomènes olfactifs en revanche, non considérés comme des entités, restent une propriété inessentielle des « choses » et sont cantonnés à une appréhension subjective du monde, comme effet sur un sujet, investi de valeur davantage que d'objectivité. « L'expérience » du sujet s'impose alors, non comme une connaissance attestée du monde, mais comme relation sensible au monde.

2.2. Des noms de pastilles de couleurs

- 12 C'est cependant dans l'analyse du couplage entre les formes lexicales et la construction des catégories du sensible dans d'autres corpus comme ceux de la désignation de pastilles colorées dans des supports techniques de la commercialisation de la couleur (peintures et colorants, cosmétiques) que va se manifester la différenciation entre une approche expérientielle et une approche située de la sémantique cognitive (Dubois & Grinevald, 1999 ; 2003). Ces corpus peuvent être considérés comme comparables à ceux que nous venons de décrire dans la mesure où il s'agit toujours de « nommer » quelque chose dans un espace sensoriel reconnu, celui de la couleur, re-présenté sur des nuanciers. C'est donc non dans leur matérialité mais dans leur usage que ces nuanciers diffèrent de la charte Munsell comme référentiel privilégié de la représentation des couleurs à partir d'une métrologie scientifique de la couleur. La dénomination des pastilles de couleur n'établit pas une norme linguistique, comme les dictionnaires, ou un état de connaissances véridiques comme les nomenclatures. Ces données « restreintes » doivent être resituées parmi les discours qui relèvent cette fois, dans leur visée référentielle, d'une volonté de construire une « image de marque » pour des consommateurs à qui sont proposés des « produits ».
- 13 On donnera comme exemple représentatif la diversité des variations sur des « rouges ». Si, dans le lexique commun, les pastilles de référence sont désignées de rouge, rouge violet, rouge brique, rouge foncé, ou marron,
- 14 (1) Les peintures pour artistes (aquarelles, peintures à l'huile) utilisent des désignations techniques (rouge vermillon français, laque garance rose, ou rouge de cadmium, rouge de Venise, laque carminée) qui contrastent avec les désignations des peintures décoratives pour grand public (rouge, rouge d'orient, grenadine, poterie, rouge basque ou paprika, ou encore brun van Dijk),
- 15 (2) Les vernis à ongles et rouges à lèvres se différencient selon les (images des) marques :
- Yves Rocher : Velours, Orient, Grenade ;
 - L'Oréal : ardent, incandescent, défendu, j'adore, Venise, Amour, comète ;
 - Agnès B. : brugnon, ethnique, comète, cœur, tulipe, flirt, Marilyn.
- 16 (3) Les teintures de cheveux pour professionnels se différencient selon les marques mais aussi en fonction des publics, professionnels ou de consommateurs (« ciblés » jeunes vs clientèle plus classique) :
- Professionnels (Schwarzkopf) : blond très clair éclaircissant, blond foncé acajou cuivré ;
 - Grand public (L'Oréal) : châtain clair doré, noir bleuté ;
 - « Ciblé jeune » (L'Oréal) : copper fusion.
- 17 Ainsi, les principaux résultats permettent de considérer que, du point de vue cognitif, la sensibilité aux phénomènes colorés est à concevoir non seulement comme la construction d'entités du monde mais comme celle d'indices de l'existence de « quelque chose dans le monde ». Ces indices (la couleur par exemple) peuvent se trouver diversement sémiotisés, et en particulier être plus ou moins conceptuellement autonomisés ou détachés des objets ou sources qui suscitent les sensations. Ainsi, de la multiplicité des pratiques de la couleur qui se manifeste dans les nuanciers, on peut identifier une diversité de conceptualisations de la couleur, que nous pouvons systématiser selon quatre registres :

- 18 (1) les couleurs comme matérialités du monde, comme pigments. La couleur se trouve alors constituée comme matière colorée et/ou colorante, intégrant d'autres propriétés indissociables de l'expérience sensible des pigments, ainsi dans les peintures pour artistes ou dans les désignations des colorations pour cheveux utilisées par les professionnels à partir de leurs connaissances expertes.
- 19 (2) les couleurs comme indices sémiotiques de l'existence de « quelque chose d'autre dans le monde » qui se donne ainsi à voir, qui donne le nom à la couleur (bleu canard, vert pomme) dans la mesure où elle est propriété caractéristique de l'objet (sable, mais aussi orange...). La couleur n'est alors pas autonomisée. Elle n'a pas pris son indépendance (ni conceptuelle comme entité, ni discursive comme forme lexicale « libre » (Kristol, 1978)) du support ou de (la citation de) la source dont elle est une caractéristique identitaire, comme c'est le cas pour les couleurs de peintures décoratives, et autres produits de large consommation.
- 20 (3) Les couleurs comme apparences « posées » sur les choses, qui résultent de la longue tradition des pratiques de la coloration, des teintures au développement plus récent de la chimie des colorants et de la coloration et de produits de plus en plus diversifiés pour les visées de commercialisation (blond très clair éclaircissant, pour les teintures de cheveux pour professionnels, par exemple).
- 21 (4) Enfin, les couleurs comme effets produits. Ce n'est plus une couleur comme telle qui est désignée mais sa valeur symbolique, cette fois techniquement autonomisée des objets qui sont colorés mais réinvestie pour produire un effet. La dénomination de la couleur, libérée de la stricte exigence d'une désignation référentielle univoque, est soumise alors à d'autres déterminations, et donne libre cours à la créativité des politiques de marketing, afin de susciter l'achat des produits, comme c'est le cas pour les couleurs de teintures de cheveux « ciblées jeunes » (Hollywood, Tahiti...), les couleurs de peintures de voitures (Santorin, Pharaon), les rouges à lèvres ou vernis à ongles (flirt, Marilyn, Hot Ginger, Red Fiction), etc. (voir également Wyler, 2007, sur ce point).
- 22 En résumé, l'existence de nuanciers liés à d'autres pratiques que la pratique scientifique (qui produit le nuancier Munsell) montre ainsi que les catégories de couleurs et leurs dénominations sont étroitement liées aux activités qui les construisent et les activent. Cette relation des couleurs aux pratiques et à la production d'artéfacts comme re-matérialisation d'une conceptualisation, plus ou moins conceptuellement autonomisées de l'objet-source, est ainsi liée aux développements technologiques et historiques et à leurs usages (Pastoreau, 2000 et 2008). En parallèle, sur le plan linguistique, leur lexicalisation s'avère plus ou moins « libre », à travers une inscription dans une diversité de discours, et non exclusivement contrainte par la seule fonction référentielle « véridique ». L'analyse du jeu des différentes lexicalisations référant aux catégories de couleurs conduit à suggérer quelques hypothèses quant à la relation entre langage et cognition dans le domaine des couleurs. Cette relation se définirait diversement à la fois selon le statut de la matérialité physique de la couleur comme objet culturellement défini (activités cognitives qui intègrent les processus perceptifs) et selon le statut le locuteur donne au type de discours qu'il produit (activités langagières).
- 23 C'est donc conjointement, mais indépendamment, dans le registre linguistique (où il s'agit aussi de différencier les ressources lexicales des langues et la diversité des registres discursifs) et dans le registre conceptuel, que se manifestent les différentes mises en relation du sujet au monde. La référence s'instaure alors comme co-construction des

connaissances du sujet/locuteur sur le monde et des modes d'inscription en discours que lui permettent les ressources (en particulier lexicales) des langues. La différenciation comme exigence méthodologique se fera alors principalement sur le partage relatif de deux orientations des relations entre langage et connaissance :

- 24 1) soit la production d'un discours visant à s'organiser par rapport à un système de référence supposé fixe et préétabli, et/ou à construire un nouveau système de référence à visée socialement consensuelle : terminologie, discours d'expert, identifié dans les problématiques « à la Berlin & Kay », voire même « à la Rosch » (Dubois & Resche-Rigon, 1995) ;
- 25 2) soit la production d'un discours visant à construire du sens relatif à un domaine de connaissance pour lequel l'existence d'un système de référence fixe préexistant faisant défaut, ou s'avérant non pertinent, l'enjeu va être, au contraire d'appuyer sur l'écart entre les ressources linguistiques et les objets du monde qu'elles visent. Ce type de discours relève davantage à la fois du discours du sens commun (Sarfati, 1996 ; 2008) et du travail de création littéraire ou de conception en marketing. Il suppose l'indétermination a priori et la possibilité de construction d'un réel non déjà figé, mais en construction, dynamique. Ces derniers types de discours échappent aux procédures expérimentales canoniques fondées en référence au discours savant et soulignent du même coup le caractère restreint des données recueillies selon le seul paradigme 1).

3. Le protocole de Berlin & Kay : questionnement expérimental ou données restreintes ?

- 26 Avant donc de poursuivre l'analyse des modes de relations des catégories de couleurs et leur manifestations en discours, nous nous arrêterons donc quelque temps sur le travail de Berlin & Kay pour souligner en quoi précisément les données recueillies s'avèrent restreintes et par là même ne permettent pas de conclure quant aux hypothèses testées relativement aux relations entre langage et cognition (travail largement développé dans Dubois & Cance, 2009, repris ici dans ses grandes lignes). L'objectif de l'enquête linguistique (lexicale) de Berlin & Kay (1969) était de montrer que derrière l'apparente diversité linguistique des manières de rendre compte des couleurs, on pouvait mettre en évidence des invariants attestant de l'unicité et donc de l'universalité nécessaire de la segmentation du spectre coloré dans les mêmes catégories de base, « couleurs focales » (les premières codées par « toute langue ») quelles que soient les cultures.

3.1. Les termes de base : des catégories scientifiques ou des catégories de sens commun ?

- 27 Lucy (1992), comme Kristol auparavant (1978) ont déjà largement discuté le caractère problématique d'un point de vue linguistique des « termes de base ». En restreignant le lexique des couleurs aux seuls termes de base, et dans la définition même de ces termes, la diversité des modes d'inscription lexicale de ce qui peut être conceptualisé comme « couleur » (voir Vandeloise 1991 ; p. 92), Berlin & Kay s'inscrivent davantage dans une conception de sens commun du lexique et du langage que dans une théorie linguistique.

3.2. Le nuancier Munsell : représentations « naturelles » ou dispositif technique ?

- 28 Ce qui est plus rarement pris en compte cependant, tant dans les travaux linguistiques que plus étonnamment dans les recherches de psychologie expérimentale, c'est le statut de la pastille de couleur comme **re-présentation** de la couleur (d'une catégorie de couleur) qui introduit des confusions entre de nombreux plans, en particulier dans le domaine de la cognition (entre connaissances et perception). Le dispositif de questionnement s'appuie sur la référence à une représentation exacte des couleurs donnée par la Munsell Chart. L'intérêt du nuancier Munsell comme référentiel (relativement) universel utilisé comme standard commun aux peintres, industriels, cartographes voire podologues (Latour, 1993) n'est pas ici remis en cause. Mais c'est son statut de référentiel unique pour évaluer la sémantique lexicale des termes de couleur qu'il convient de resituer en comparaison avec d'autres objets techniques (relativement) identiques (ou semblables) que sont d'autres nuanciers, comme ceux analysés ci-avant. Latour insistait déjà sur le fait que la matérialité de la pastille colorée du nuancier Munsell, qui sert d'intermédiaire pour qualifier comme identique une couleur portée par un autre objet de référence (une motte de terre en l'occurrence), fait que cette pastille appartient à la fois au monde des choses et à celui des signes.
- 29 De fait, si on résume l'analyse que nous avons pu faire (Dubois et al., 1997 ; Dubois, 2000, Dubois & Cance, 2009), un tel tableau de pastilles colorées est un artefact, qui résulte d'une série d'activités cognitives, individuelles et collectives produites par notre culture. En bref, c'est un « produit », donc le résultat d'une construction, qui découle :
- de l'abstraction par notre culture de la notion de couleur comme dimension homogène, et indépendante des objets porteurs,
 - de sa constitution comme une dimension continue et de celle, corrélative, des couleurs comme catégories qui segmentent cet espace continu,
 - de son élaboration systématique dans une théorie physique de la lumière (mesurable donc en termes de longueur d'ondes par exemple et qui donne un sens à l'ordre gauche/droite de présentation des pastilles, du rouge - les plus faibles longueurs d'ondes perçues, au violet - les plus longues),
 - d'une discrétisation (finesse de catégorisation) et d'une systématisation à un certain niveau de discrimination dont la motivation correspond sans doute davantage aux contraintes de taille du dispositif (dans son ensemble et de chacune des pastilles) qu'à des hypothèses de discrimination neurophysiologique ou cognitive,
 - d'une reproduction dans des technologies qui permettent des paramétrages en accord avec la théorie scientifique (dont on peut noter qu'elle diffère par ailleurs des représentations des couleurs proposées pour la peinture).
 - et enfin, d'une habitude sociale à choisir sur un nuancier une couleur, acquise dans notre culture pour de multiples usages (vestimentaires, décoratifs, voire scientifiques, etc.).
- 30 Ce « référentiel couleur » est ainsi de manière presque caricaturale la synthèse du savoir occidental sur la question. Il s'agit bien d'une construction élaborée par « une culture complexe » à travers « une technologie complexe ». La pastille de couleur comme représentation adéquate d'une couleur doit alors être conçue non comme une représentation naturelle de la couleur (ou des couleurs) mais comme un produit d'activités cognitives non seulement psychologiques, individuelles, mais aussi collectives.

C'est la (re)matérialisation d'une abstraction historiquement produite par une culture, qui l'investit d'un statut ontologique, soit de re-présentation d'une réalité du monde, soit d'une catégorie de l'entendement ou d'une vérité attestée parce que fondée dans la science physique.

- 31 En conclusion, nous avons pu montrer que le mécanisme de la méthodologie de ce dispositif expérimental, appliqué à d'autres cultures, revient à constituer des données qui, pour intéressantes qu'elles soient, ne font que vérifier si une certaine compréhension intériorisée (et **partielle**, y compris dans notre culture) d'un phénomène, peut être attestée ailleurs (cf. Tornay, dès 1978). L'absence d'interrogation sur le statut de ce dispositif expérimental, ni a fortiori sur sa validité écologique, sa pertinence relativement à la notion même de couleur pour les individus interrogés, interdit en revanche toute conclusion sur l'articulation des processus de catégorisation expérientielle de la couleur et des mécanismes langagiers. En effet, il ne s'agit plus du phénomène couleur dans son état « naturel », c'est-à-dire ordinaire, porté par des objets, mais d'un artéfact qui ne le représenterait « véritablement » qu'en rapport à une conception particulière de la couleur. On peut alors s'interroger sur l'interprétation que donnent des locuteurs qui n'ont pas acquis la culture de l'abstraction et de la représentation de la couleur de manière identique à la nôtre et qui de ce fait « expérientient » différemment la couleur.

3.3. La procédure d'appariement des mots aux choses

- 32 Enfin, outre le statut particulier des termes de base comme unités lexicales, une autre difficulté de la procédure « à la Berlin & Kay » en regard du développement d'une théorie sémantique, réside dans les **restrictions portées à leurs conditions d'emploi**. Il est en effet demandé d'identifier, sur un ensemble de pastilles colorées, la référence d'un terme utilisé « under any condition ». Nous nous trouvons devant une conception du langage qui exclut qu'on puisse, sous certaines conditions, désigner un objet à l'aide d'un terme X et sous d'autres conditions ce même objet à l'aide d'un terme Y. Le terme de base doit alors répondre à l'exigence d'être le mot juste sinon vrai (le « veridical label », cf. Dubois & Rouby, 2002, pour les odeurs), pour désigner la ou les pastilles de couleur qui, elles aussi représentent vraiment une catégorie de couleur sur le nuancier. Or notre usage quotidien du langage nous amène pourtant très souvent à choisir des désignations différentes mais contextuellement dépendantes pour un même objet ...
- 33 Dans cette conception qui est celle de Berlin & Kay, et malgré la contribution de Rosch qui pouvait laisser espérer un déplacement d'une sémantique réaliste à une sémantique de « l'expérientiel », le langage est compris comme une structure d'appréhension d'une réalité intrinsèquement déterminée. La langue en effet est censée, selon leurs propres termes, « encoder » les catégories de couleur qui donc sont préalables à la dénomination. Celles-ci sont considérées comme un donné a priori, que la langue traduit ou « encode » dans un lexique. Cela permet d'introduire la demande d'un « mapping » entre le sens des mots (isolés, indépendants de leur inscription contextuelle ou discursive) et une chose, dont le caractère problématique n'est pas posé (voir sur ce point Rastier, 1991, pour une discussion historicisée de la triade sémiotique). En d'autres termes, cette conception de la sémantique qui ne problématise pas même la notion de nom comme catégorie lexicale et relègue à la pragmatique l'étude des contextes et des idiosyncrasies d'usage, condamne la sémantique à un exercice d'« accurate denotation » (Lucy, 1999, 322-323). Elle ne prend en considération que les recouvrements, sur plusieurs langues, de la dénotation de termes, là

encore des données restreintes, sans tenir compte ni de l'étendue référentielle caractéristique du terme, ni de sa distribution formelle, c'est-à-dire de sa position parmi les catégories de la langue avec lesquelles il se combine et se contraste. Cette tâche de mise en relation de termes avec des pastilles de couleurs en réponse à des consignes ne peut donc faire sens pour les informateurs que sous les conditions suivantes :

- ces consignes s'inscrivent dans un contrat de communication dans lequel il serait nécessaire de s'assurer que les divers acteurs impliqués interprètent la situation et sa finalité de manière consensuelle. Cela suppose que les sujets aient la même conception de l'unité lexicale que l'expérimentateur et qu'il puisse exister dans leur activité langagière la possibilité de faire fonctionner un élément de discours « under any condition ».
 - en particulier qu'il puisse y avoir adéquation entre cet élément identifié comme objet de langue (par le linguiste mais peut-être pas par les sujets en question) et un élément de l'objet technique présenté.
 - et donc que les sujets conçoivent qu'une pastille (ou un ensemble de pastilles) puisse être directement associée à un de ces termes qu'on lui a fait produire.
- 34 En bref, plutôt que d'identifier un fonctionnement universel des formes lexicales en langue, la sélection des termes de base restreint les éléments linguistiques à un ensemble qui satisfait une condition très particulière de relation des mots au monde. Il s'agit de formes lexicales simples directement associées à des objets du monde dans un type de production langagière très particulier, celui de l'attribution d'un nom à ces choses quelles que soient les circonstances d'énonciation de telles formes, en même temps qu'une sous-détermination du statut linguistique de ces termes.

4. Les couleurs situées dans des pratiques et des discours

- 35 Dans la partie précédente, on a pu identifier les limites des procédures impliquées y compris par les questionnements empruntés à la psychologie expérimentale et surtout le caractère restreint des données ainsi recueillies. Cela a donné lieu plus généralement à une mise en garde contre toute prétention à la scientificité du questionnement sur une base simplement formelle et mimétique des procédures expérimentales bien établies des sciences de la nature, et invite les linguistes à la prudence vis-à-vis des résultats établis en psychologie, en particulier dès lors que la méthode expérimentale est utilisée comme argument d'autorité pour asseoir des « données » dès lors prétendues incontestables bien au delà de la situation dans lesquelles elles ont été recueillies.
- 36 Cela conduit à développer (Cance, 2008 ; Cance et al., 2009b) une analyse des relations entre langage et cognition dans la diversité des matérialités perceptives et des processus discursifs qui permet d'identifier les modes de construction (ou re-construction) d'un espace à partir du repérage de l'usage de termes de couleur. C'est à travers la mise en perspective de différents types de discours à propos de différentes expériences perceptives visuelles (d'habitacles automobiles) qu'il a été possible d'émettre des inférences quant à la diversité des représentations cognitives des couleurs et de leur rôle dans la construction cognitive de l'espace, qu'instaurent les locuteurs en fonction de la nature et de la matérialité des objets, ainsi qu'en fonction de la situation d'interlocution qui contraint également la mise en discours.

- 37 Les travaux relatés dans la section 2 ont montré, à travers l'analyse de la relation des mots aux pastilles de couleurs sur différents nuanciers commerciaux (peintures, cosmétiques, automobiles ...), que cette relation accordait différents statuts cognitifs à la sémantique du terme. Même si on pouvait considérer ces listes de mots comme un certain type de discours (cf. Poitou & Dubois, 1999), l'accent était mis sur la fonction référentielle des termes, renvoyant à un extralinguistique : le « monde réel des pastilles ». Il s'agit maintenant de présenter une analyse de discours plus classique, à savoir des conversations orales de type entretien semi-directif suscitées en réponse à une demande d'évaluation de la qualité visuelle d'ambiances d'habitacles automobiles. Ces entretiens ont été réalisés dans trois dispositifs de présentation ou re-présentation de ces « mêmes » habitacles :
- 38 Le premier dispositif (dispositif 2D) est un écran Plasma® proposant aux locuteurs des images statiques bidimensionnelles représentant l'avant de l'intérieur d'un véhicule. Dans le second dispositif (dispositif 3D), le locuteur porte des lunettes stéréoscopiques munies d'un capteur de mouvement, qui représente une situation d'immersion 3D lui permettant de voir des images tridimensionnelles projetées sur quatre parois (2 latérales, 1 frontale, 1 au sol) d'une salle cubique (CAVE®). Le dernier mode de présentation (dispositif REEL) consiste en deux véhicules à l'arrêt dans un hangar.
- 39 Les personnes interviewées ont successivement été confrontées aux trois dispositifs dans lesquels leur étaient présentées différentes ambiances d'habitacle. L'ensemble des commentaires d'évaluation produits devant chacun des dispositifs a donné lieu à la constitution de 3 corpus : corpus 2D, 3D et Réel.
- 40 Cette recherche permet à la fois d'identifier, comme précédemment avec les pastilles de couleur, la contribution de la relation à la référence extralinguistique, à la nature du « réel », et à sa matérialité diversement représentée, dans la construction de la sémantique (référentielle) des mots de couleur. En outre, on pourra cette fois analyser comment les procédés syntaxiques du discours ordinaire contribuent également à construire et investir les couleurs de divers statuts cognitifs, celles-ci pouvant dans certains cas servir d'étayages à la construction de l'espace en discours.

4.1. Autonomie syntaxique des termes de couleur ?

- 41 Dès lors que les formes lexicales de couleur s'inscrivent dans un énoncé, il n'est plus possible d'ignorer (ce que font le plus souvent les procédures en sciences cognitives sur les couleurs) que ces mots, en français, peuvent appartenir à différentes catégories syntaxiques et contribuer de fait (ce dont nous faisons l'hypothèse) à construire et/ou révéler des conceptualisations différentes de la couleur.

4.1.1 Des adjectifs ou des noms ?

- 42 Sur cette base, un examen de l'ensemble du lexique des couleurs dans les trois corpus a permis d'identifier des distributions différentielles entre noms et adjectifs de couleur selon les dispositifs. En effet, le corpus 2D est le seul où se manifeste un plus grand nombre d'occurrences de noms de couleur (55,4 % des occ.) que d'adjectifs. En contraste, le corpus 3D comprend une majorité d'adjectifs de couleurs (59,3 % des occ.) et le corpus RÉEL une répartition sensiblement égale entre adjectifs et noms de couleur.

De plus, en se focalisant sur beige, gris et noir, on a pu remarquer que toutes les couleurs ne sont pas identiquement construites :

- Beige, est majoritairement employé comme substantif simple (58,1 %) précédé d'un déterminant défini (le beige) ou accompagné d'un adjectif épithète (beige rosé). On peut considérer qu'il est construit en discours, comme une entité du monde que les locuteurs peuvent alors évaluer.
- Gris est employé autant comme substantif que comme adjectif, renvoie à deux statuts très différents. Sous forme substantivale, il renvoie au gris comme entité du monde plus (un gris) ou moins autonome (le gris du plastique). En tant qu'adjectif, il renvoie à une propriété d'un objet (la voiture grise) ou d'une couleur (des tons gris).
- Noir est employé majoritairement comme adjectif (57,1 %), et renvoie à une couleur comme propriété d'une matière ou d'un élément (un bouton noir).

43 En outre, le statut accordé aux couleurs varie en fonction des dispositifs : beige majoritairement substantif dans les trois corpus, l'est davantage dans le corpus 3D (62,9 %) ; gris est majoritairement adjectif dans le corpus 3D (63 %), et davantage substantif (55,9 %) dans le corpus 2D ; noir, toujours davantage présent comme adjectif, l'est majoritairement en 2D et 3D (66,7 et 73,3 %). De manière semblable à ce qui a été observé pour les différents nuanciers décrits précédemment, qui instauraient différemment les couleurs, on retiendra principalement ici que la proportion de noms de couleur, plus importante dans le corpus 2D, nous semble indiquer que ce dispositif donne à voir des couleurs autonomes. Le corpus 3D, comprenant une majorité d'adjectifs de couleur, renvoie quant à lui à un dispositif qui nécessite de poser en discours les propriétés colorées des objets avant de les qualifier.

44 Ces analyses illustrent le fait qu'il est difficile de postuler que les termes de couleur ont un sens indépendamment des situations de référence auxquelles ils s'appliquent et de leur inscription en discours. En conséquence, tenter d'émettre des inférences quant au statut cognitif des couleurs impose de conduire les analyses en tenant compte de leurs réalisations syntaxiques, chaque fois que le type de discours le permet. Ceci est d'autant plus important que cet indicateur linguistique qu'est la catégorie syntaxique des mots de couleur, s'est révélé de fait productif pour identifier différents statuts cognitifs de la couleur.

4.1.2. Épithètes ou attributs ?

45 En se focalisant sur les adjectifs de couleur et en analysant les variations quant au rôle syntaxique qu'ils occupent dans les trois corpus, d'autres contrastes ont pu, en effet, être mis à jour : la répartition globale des adjectifs de couleur attributs et épithètes est différente selon les corpus :

- Le corpus 2D se caractérise par davantage d'épithètes,
- Le corpus 3D par davantage d'attributs,
- Le corpus réel par une répartition quasi égale entre épithètes et attributs.

46 De plus, de manière spécifique sur chacune des couleurs, beige apparaît principalement comme épithète (63,3 %), gris comme attribut (72,2 %) et noir dans les deux fonctions (53,6 % attribut et 46,4 % épithète). Mais noir est davantage produit comme épithète dans les corpus 2D et REEL, et il est quasi exclusivement attribut dans le corpus 3D (90,9 %).

47 Cette analyse permet de confirmer et de préciser certaines inférences précédemment émises quant aux statuts cognitifs des couleurs construits en discours. Le contraste entre

l'adjectif beige presque toujours épithète et les adjectifs gris et noir le plus souvent attributs et modalisés par différents adverbes contribue à différencier les statuts cognitifs des ces différentes couleurs :

- Beige réfère à une propriété inhérente à l'objet qualifié, alors que gris et noir renvoient à une dimension « quantifiable » (hyper gris...) et contribuent à construire la référence en discours (bah là la radio c'est toujours gris).
- La couleur comme propriété de la matière désignée par les constructions de type Nmatière +Adjcouleur (le tissu noir) contraste avec la couleur comme indice d'une matière dans des constructions de type Ncouleur+Nmatière (le gris métal, le beige plutôt cuir) qui concernent davantage les substantifs gris et beige.

4.1.3. Syntaxe et matérialité de la couleur dans les dispositifs

48 La matérialité des couleurs est également différemment partagée dans les différents dispositifs :

- Le corpus 2D se caractérise par la présence importante d'adjectifs de couleurs épithètes inscrits dans des syntagmes nominaux permettant la mise à distance de l'image explorée, décrite et ainsi recomposée. Ces adjectifs épithètes participent avec d'autres marqueurs et ressources (formes nominales abondantes, coordinations, formes nominales complexes de type le N des couleurs, où N = harmonie, assemblage ...) à rendre compte du dispositif 2D comme amenant les locuteurs à construire leur évaluation de manière globale avec un certain niveau d'abstraction, dans une pratique proche de la description picturale ou photographique ;
- Le corpus 3D suscite plus d'emplois de beige, noir et gris en tant qu'attributs. Devant ce dispositif non familier, dont en outre ils ne partagent pas complètement la perception avec leur intervieweur (eux seuls portent les lunettes 3D à capteur de mouvement qui permettent une reconstruction en temps réel de l'image en fonction des mouvements de leur tête), les locuteurs doivent construire la référence et utilisent comme moyen les adjectifs de couleur qui désignent des propriétés construisant la matérialité des objets représentés visuellement à partir de la couleur, avant de pouvoir les évaluer.

49 En résumé, cette analyse, couplée à la précédente, révèle des variations syntaxiques étroitement corrélées à des variations sémantiques d'un « même » terme de couleur inscrit dans des discours d'évaluation de la qualité visuelle. Un même terme selon qu'il sera employé comme nom, adjectif épithète ou attribut n'a pas le même sens et ainsi une (soi-disant même) couleur n'a pas la même contribution et donc pas le même rôle dans la construction globale de l'expérience visuelle. Cette analyse permet, outre de récuser l'hypothèse de l'autonomie de la syntaxe et de la sémantique, de mettre en évidence comment un même terme, analysé dans une sémantique différentielle des discours, conduit à identifier un sémantisme multiple, qui ne peut pas être appréhendé à partir d'une simple analyse de fréquences d'occurrences de la forme lexicale. À l'inverse, les analyses que nous avons menées permettent de mettre en évidence des variations sémantiques des différents termes de couleurs, rejoignant la notion de termes plus ou moins « libres » (Kristol, 1978) de l'intertextualité où ils s'inscrivent.

4.2. Les couleurs et la construction de la référence

- 50 L'analyse plus spécifique des énoncés comprenant beige, gris et noir dans les 3 corpus a également permis de préciser la diversité des modes de construction de la référence à la couleur et par la couleur. On a ainsi relevé des énoncés contribuant à :

L'identification et la description d'une couleur,

enfin là j(e) le vois presque noir c'est un gris très foncé (3D - S7)

L'identification et la (re)construction d'une matière,

j'ai l'impression que ça fait plus cuir la partie beige que plastique (3D - S13)

L'identification et la construction d'un objet,

parce qu'il est tout simple il est tout noir avec une petite coque en en chrome au-dessus (2D - S2)

La construction d'un espace.

y a beaucoup de gris (...) le volant euh au dessus du enfin sous l(e) pare-brise là tout est **gris** (2D - S1)

- 51 C'est à nouveau la mise en **perspective** des 3 corpus qui nous permet de relever des contrastes intéressants, dans les distributions différentes des différents modes de référenciation comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Tableau 1

beige, gris et noir pour identifier et construire Corpus 2D 102 énoncés Corpus 3D 70 énoncés Corpus Réel 108 énoncés	
une couleur	7
	12
	7
une matière	8
	10
	1
un objet	10
	9
	1
un espace	17
	9
	4

Beige, gris et noir, étayages de la construction d'une couleur, matière, d'un objet ou espace selon les dispositifs de présentation.

- 52 Les énoncés comprenant beige, gris ou noir dans lesquels les locuteurs précisent l'identification d'une couleur particulière sont les seuls à être présents dans les 3 corpus.

Les autres types d'énoncés se manifestent comme caractéristiques des corpus de simulation 2D et 3D en contraste avec le corpus RÉEL.

4.2.1. Des couleurs de référence à identifier

- 53 Il s'agit ici des énoncés dans lesquels les couleurs sont posées comme éléments de description. Ainsi beige, gris et noir apparaissent dans certains énoncés pour spécifier la couleur, les couleurs. Ils peuvent également faire eux-mêmes l'objet de spécification (notamment pour beige : beige rosé ou gris : gris foncé, ...). Mais dans les dispositifs de simulation, il s'agit avant tout d'identifier la couleur, via des ajustements et des reformulations. C'est le dispositif 3D qui suscite le plus d'énoncés d'identification de couleur. La couleur qui nécessite et participe le plus à ce type de construction de la référence est le gris (comme nom ou adjectif attribut) suivi de noir (comme adjectif attribut). Les deux exemples ci-après illustrent bien les difficultés liées à l'incertitude dans laquelle sont les locuteurs pour qualifier cette couleur :

bah euh **la partie foncée** tout à l'heure on avait l'impression du **gris** là je j'ai l'impression qu(e) c'est plus marron (3D - S13)
j'vois gris j'sais pas si c'est noir hein, j'vois gris euh (3D - S3)

- 54 Dans ces énoncés de construction de la référence à des couleurs « problématiques », les marques d'incertitude sont nombreuses (ex : je ne sais pas, j'ai l'impression) et le verbe voir intervient. Ainsi, dans le second exemple, S3 en se positionnant comme sujet percevant la couleur, marque une distinction entre ce qu'il voit (comment il le voit) et ce qui « est ». Les énoncés concernant l'identification problématique de gris et noir sont principalement issus du corpus 3D et révèlent une difficulté liée aux caractéristiques techniques du dispositif 3D. En particulier, « créer » la couleur noire ou plutôt reproduire l'impression de noir avec de la lumière, tout en jouant sur les contrastes pour gagner en précision d'image, s'avère une entreprise délicate, inscrite ici dans les discours des locuteurs qui repèrent l'ambiguïté, et une certaine indéfinition de la couleur présentée.

4.2.2. Des couleurs comme indices de la matérialité

- 55 La quasi totalité des énoncés incluant des formes linguistiques de couleur et renvoyant à l'identification d'une matière ont été produits dans le dispositif 3D (10 énoncés) et dans le dispositif 2D (8 énoncés), dispositifs de simulation visuelle n'offrant pas d'indices tactiles, tangibles de la matérialité de l'habitable. Ici encore les différentes couleurs comme indices de matière ne sont pas équivalentes. Beige est la forme la plus souvent citée comme indice d'une matière (ex : beige cuir, beige canapé), suivie de gris. À l'exception d'un énoncé dans le corpus 2D, noir n'est jamais mentionné en discours comme pouvant apporter des indices quant à la matière à laquelle il réfère. L'usage privilégié de noms de couleur (le beige il fait penser à du cuir) atteste de cette nécessité de construire à travers le discours l'identité des matières supposées.
- 56 Comme pour les énoncés contribuant à l'identification des couleurs, les procédures d'extraction (dislocations, structures clivées, présentatifs) sont nombreuses et permettent de poser en discours, de manière plus ou moins assurée, l'objet à identifier (via des prédications telles que il fait penser à, ça fait plus ...). Le locuteur donne ici aussi de nombreux indices de son incertitude, de l'activité d'interprétation d'indices qu'il met en œuvre, tels que des modalisations verbales (on dirait que, j'ai pas l'impression, je sais pas) et des adverbes (peut-être, à peu près).

4.2.3. De la couleur des objets à la construction de l'espace

- 57 Ces énoncés qui participent à la construction des objets à partir des mentions de couleurs sont à la fois spécifiques de gris et de noir, des corpus 2D et 3D, et sont caractérisés par la présence de gris et de noir principalement comme attributs.
- 58 En tant que propriété colorée attribuée à un objet, gris et noir qualifient principalement le levier de vitesse :
- pa(r)c(e) qu'il est tout simple il est tout **noir** avec une p(e)tite coque en en chrome au-d(e)ssus et c'est sympa (2D - S2)
- et les différents éléments constituant le tableau et la planche de bord :
- alors c(e) qui m(e) déplaît ça c'est le je suppose que c'est le le lecteur de CD qui est **gris** (3D - S7)
- c'est quoi ce **ce gris vert là** ? (...) c'est un vide-poche ? ah oui ça doit être du gris p(u)is de l'ombre ça doit être un vide-poche peut-être (2D - S7)
- 59 Tout comme l'identification d'une matière, la construction des objets dans les situations simulées via l'étayage des adjectifs de couleur attributs gris et noir n'est pas nécessairement une fin en soi pour les locuteurs. Alors que dans les habitacles réels, le rapport à l'espace se construit dans la confrontation multisensorielle avec les objets, dans les dispositifs 2D et 3D, ce sont les objets déjà construits et posés en discours au moyen notamment des couleurs, qui vont contribuer à construire discursivement l'espace perçu visuellement. Ainsi :
- bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment **la partie beige** qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est **gris foncé** (2D - S5).
- y a beaucoup d(e) **gris** (...) le volant euh au dessus du enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon y a du **beige** quoi mais euh ouais (...) c'est assez sombre (en)fin même si y a du < rire > même si y a **du beige** c'est un peu euh (2D - S1).
- 60 Les couleurs jouent alors un rôle dans la description spatiale de la scène. On repère ainsi des syntagmes nominaux référant à des éléments de l'habitacle (pare-brise, tableau de bord) introduit par des prépositions spatiales telles que au dessus du, sous, jusqu', ainsi que le déictique là, qui sert de cadre de référence à la spatialisation.
- 61 Si gris n'y participe que dans le dispositif 2D, noir est utilisé dans les 3 corpus. Peu employé de manière générale dans les corpus 2D et 3D, il est ici utilisé de manière privilégiée pour construire l'espace dans les dispositifs de simulation, là où il est difficile pour les locuteurs d'identifier certaines couleurs qu'ils « voient gris » et dont ils ne « savent pas » si « c'est noir ». Il s'agit alors de deux couleurs noires différentes. Ici le noir, comme indice permettant de construire la spatialité de la scène explorée, renvoie à la notion de profondeur :
- le fait d'avoir **du noir** là i(l) joue p(eu)t-être en faveur de la voiture **au noir du sol** où on ne sait pas délimiter euh quelle est sa profondeur possible (3D - S9)
- et ainsi d'en proposer une évaluation (dans le dispositif Réel)
- alors c(e) qui la rend encore plus discrète qu'à côté ça donne l'impression qu(e) la place pour les pieds est encore plus profonde le noir c'est ça donne une impression de vide (R - S7).
- 62 La contribution des **couleurs** à la construction de **l'espace** est prise en charge par des noms de couleur mais également par des adjectifs dans ces énoncés. Ainsi les adjectifs épithètes beige et gris dans les énoncés suivants, participent à la construction et à la

définition d'une forme comme partie de l'habitacle qui, dans la dynamique de l'énoncé, construit l'espace.

i(l) y a i(l) y a cette bande beige qui traverse euh (3D - S13)

le galbe du tableau beige euh du tableau d(e) bord qui est beige euh paraît un peu euh gondolé i(l) y a une tâche sur le fauteuil et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j'ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé (2D - S13)

- 63 À travers le parcours de ces énoncés, nous avons pu mettre en évidence plusieurs étapes de construction de la référence en discours en particulier lorsque l'évidence d'une perception partagée est « perturbée », lors d'une expérience non familière ou lorsque certains indices perceptifs font défaut comme c'est le cas dans les dispositifs 2D et 3D. Il faut alors passer par toutes les (ou certaines des) étapes d'établissement d'une référence partagée à travers la construction de la couleur, de la matière, de l'objet, ou encore de l'espace, pour pouvoir évaluer et porter un jugement sur l'habitacle. À l'inverse, lorsque la référence n'est pas problématique, comme dans le dispositif Réel, les locuteurs n'ont pas besoin de construire la référence pour l'évaluer, l'évaluation constituant en elle-même la référenciation.
- 64 Il est intéressant de confronter ces énoncés avec un extrait d'un autre corpus recueilli lors d'une enquête antérieure (cf Cance, 2008, chap. 4) au cours de laquelle des sujets étaient interrogés sur leurs pratiques et connaissances mémorisées des habitacles automobiles :

C'est vrai que, que l'intérieur est sombre. **Et le fait que ce soit sombre ça me paraît plus confortable que si c'était du blanc ou du beige ou du gris, du gris clair.** (...) le fait que **les sièges soient bleu marine** franchement ça, c'est peut-être aussi mon côté, **ça crée un espace encore plus petit.** Le fait peut être de **restreindre encore l'habitacle visuellement**, je trouve ça plus confortable. (Mémoire - S5)

- 65 Dans cette situation conjuguant une extrême familiarité de la locutrice (S5) avec l'intérieur automobile qu'elle décrit (celui de son propre véhicule) et l'absence relative de partage de référence liée à la situation d'interlocution (l'entretien a lieu à domicile), la référence n'apparaît pas non plus problématique. Les couleurs ne servent alors pas à étayer en discours la construction de l'espace (corpus 2D et 3D) mais contraignent et qualifient cet espace (comme dans le corpus Réel).

4.3. Cognition située : couleurs, réalités, langage et espace

- 66 L'analyse de l'inscription discursive des formes lexicales spécifiques de couleur beige, gris et noir nous a ainsi amenées à mettre en évidence différents types d'énoncés qui permettent de caractériser les différents rapports que les locuteurs entretiennent aux couleurs et à travers elles à l'espace de l'habitacle décrit, construit et évalué à travers l'usage notamment de ces matérialités linguistiques. Ces différents énoncés n'apparaissent pas de manière homogène dans les 3 corpus et on a pu noter un décalage entre les dispositifs de simulation d'une part et le dispositif RÉEL d'autre part. Les constructions en discours via beige, gris et noir permettent en 2D de construire l'espace et les objets de cet espace visuel, et en 3D d'identifier ou d'exprimer les problèmes d'identification de certaines couleurs, d'identifier les matières et de construire les objets. Cette étape de matérialisation en discours d'une expérience perceptive « incomplète » offre un cadre permettant dans un second temps de construire l'évaluation.

- 67 Sur un plan cognitif, l'analyse de l'inscription discursive des formes linguistiques de couleur au sein de commentaires descriptifs et évaluatifs d'ambiances d'habitable permet de confirmer et de préciser l'identification de différentes conceptualisations des couleurs et de leur contribution différentielle à la construction de l'espace :
- Les couleurs, en tant que connaissances culturellement, historiquement élaborées, peuvent être envisagées comme des entités autonomes à évaluer de manière singulière ou collective, voire conjointement à d'autres propriétés sensorielles telles que les matières. Elles peuvent également, comme critère d'évaluation, participer à l'appréciation visuelle globale et l'affecter (notamment l'impression d'espace, la sensation de confort, la qualité des matériaux) ;
 - En tant que propriété visuelle (élaborée comme connaissance) d'une matière ou d'un objet, elles constituent également un indice pour l'identification et la construction de cette matière, de cet objet permettant alors de contruire et de référer à un espace, notamment lorsque des indices tactiles et kinesthésiques font défaut. Étayant la construction en discours et donc en cognition de la matérialité de l'espace, elles permettent alors de construire un cadre de référence pour l'évaluation. On a pu voir notamment comment certains dispositifs de simulation visuelle (proposant des images 3D dynamiques ou « réalité virtuelle ») amènent les locuteurs à re-construire l'espace qui leur est donné à percevoir à travers la mise à contribution de connaissances (mémorisées et verbalisables) des objets et des propriétés sensorielles des objets qui constituent cet espace.
- 68 La notion d'espace apparaît alors non plus comme une projection euclidienne à 3 dimensions dans laquelle les objets seraient localisés et perçus, mais comme un espace construit par un sujet dans une relation vécue, « expérimentée », au monde et aux objets, rejoignant ainsi les remarques de Vandeloise (1991, p. 96) « J'ai montré ailleurs (Vandeloise, 1986) que les caractéristiques des contextes qui déterminent l'usage des termes spatiaux, ne dépendent pas tant de concepts géométriques, topologiques ou logiques que de concepts fonctionnels liés à l'utilisation de l'espace. De plus la position du locuteur y joue un rôle essentiel ».
- 69 Les couleurs sont donc envisagées comme des objets cognitifs co-construits par le discours, l'expérience sensible et les connaissances préalables, mais également utilisées comme étayages de la construction de l'espace (objectivé) en discours et comme support de l'évaluation. Ces différents statuts de la couleur tant en discours qu'en cognition, témoignent de la couleur comme d'un concept multiple et de pratiques de la couleur comme « matières à penser » et à construire le réel (Warnier, 1999).

Conclusion : une sémantique cognitive située

- 70 La thématique des couleurs, comme parangon de la recherche en sémantique cognitive, nous avait déjà permis d'identifier les postulats théoriques implicites d'une certaine conception et du langage et de la cognition (Dubois & Resche-Rigon, 1997 ; Dubois, 2008). Elle nous permet ici, d'un point de vue empirique, de mettre en garde à l'égard d'une démarche qui, sous le prétexte d'exigence de scientificité mimétique des sciences de la nature, rate la cible prétendument visée, à savoir les constructions cognitives des couleurs, et se restreint à une seule conception de la couleur, celle, à nouveau établie par les sciences de la nature.

- 71 Cette démarche critique met également en évidence le caractère productif de la mise en place d'une diversité des modes d'exploration et de traitement des « données verbales » relatives aux couleurs qui soit respectueuse de la diversité des modes d'appropriation et de désignation des phénomènes colorés, dans le cadre d'une approche située de la cognition.
- En présentant d'abord la diversité des ressources lexicales disponibles et mises en œuvre dans différentes pratiques de la couleur (cognition située de la couleur qui investit ce concept d'une diversité de statuts cognitifs - effets, matières, sources ... entités du monde), principalement à partir des recherches déjà publiées de Dubois & Grinevald (2003) ;
 - puis des analyses relatives aux contraintes de l'inscription syntaxique et discursive des formes lexicales de couleur dans la construction d'une diversité des statuts cognitifs des couleurs et de l'espace (Cance, 2008) ;
 - pour finalement conclure à la nécessité de mettre en place une diversité de protocoles et d'analyses qui puissent rendre compte de manière non réductrice de la diversité des conceptualisations de la couleur et des couleurs et de leur rôle dans la référenciation aux réalités perceptibles.
- 72 Les analyses menées nous semblent ainsi s'inscrire dans le cadre d'une sémantique cognitive au sein de laquelle il existe une grande diversité d'opinions, mais dont le « principal point commun étant sans aucun doute le refus d'accepter a priori le credo autonomiste » (Vandeloise, 1991, p. 89). Dans ce cadre, la question qui s'avère pertinente pour nous n'est pas de savoir SI le langage détermine la pensée (hypothèse relativiste du « langage carcan » cf. Vandeloise, 2003) ou si c'est l'inverse (hypothèse cognitiviste universaliste : « il est clair que la qualification des couleurs, et celle des signifiés en général, est en grande partie motivée par notre système perceptuel et conceptuel. » (Vandeloise, 1991, p. 93). Il s'agit de comprendre et d'identifier COMMENT ces deux entités se co-construisent ou se co-déterminent conceptuellement et linguistiquement.
- 73 Ceci impose de resituer la cognition dans les pratiques ordinaires d'utilisation des connaissances comme dans celles des savoirs et savoirs faire, et dans les discours qui les accompagnent, les commentent et les construisent. Il s'agit donc de développer une cognition située dans l'espace des pratiques et des discours ordinaires, qui ne récuse pas l'expérimentation, mais exige l'élaboration de méthodologies écologiquement valides. En effet, l'autonomie du langage et de la cognition ne peut se manifester, selon nous, que dans la **description** de l'objet commun, la **relation** (voire les relations) entre le langage (les langues) et la (les) connaissance(s). L'autonomie s'impose donc comme exigence **méthodologique** du **partage** du travail pluridisciplinaire et de la mise en relation des différentes disciplines, voire des différentes linguistiques et psychologies concernées, dans la constitution d'un objet où langage et cognition se trouvent intimement co-construits.

BIBLIOGRAPHIE

Berlin, B. & Kay, P. (1969). *Basic color terms : their universality and evolution*. Berkeley : University of California Press.

Blasco-Dulbecco, M. & Cappeau, P. (2004). Quelques remarques sur l'adjectif à l'oral, in J. François (éd.), *L'Adjectif en français et à travers les langues*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 413-428.

Cance, C. (2000). *Définitions d'objets sensoriels en langue française : couleurs, odeurs, bruits et sons*. Mémoire de DEA Sciences Cognitives, Université Lyon 2.

Cance, C. (2008). *Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel : l'habitable automobile*. Doctorat de Sciences du Langage, Université Paris 3.

Cance, C. (2009). *Stimuli, dispositifs expérimentaux et mondes construits*, in D. Dubois (dir.), *Le sentir et le dire : concepts et méthodologies en linguistique et psychologie cognitive*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives), 107-136.

Cance, C., Delepaut, G., Morange, S. et Dubois, D. (2009a). *Des adjectifs construits pour qualifier le monde*, in D. Dubois (dir.), *Le sentir et le dire : concepts et méthodologies en linguistique et psychologie cognitive*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives), 279-308.

Cance, C., Giboreau, A. & Dubois, D. (2009b). *Co-construction du sens et de l'espace en discours : l'exemple des couleurs*, in E. Havu, J. Härmä, M. Helkkula, M. Larjavaara & U. Tuomarla (eds), *La langue en contexte*. Actes du Colloque "Représentations du Sens Linguistique IV", Helsinki, Société Néophilologique, 363-375.

Cheminée, P. (2006). *Vous avez dit clair ? Le lexique des pianistes, entre sens commun et terminologie*, Cahiers du LCPE, 7, *Dénomination, désignation et catégories*, 51-66.

Cheminée, P. (2009). *Est-ce bien « clair » ? Stabilité, instabilité et polysémie d'une forme lexicale en contexte*, in D. Dubois (éd.), *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives)..

Cheminée, P., Dubois, D. & Resche-Rigon, P. (2006). *Couleur de pensée, couleur du temps : Penser la couleur et variations diachroniques du lexique de la couleur*, Studia Romanica, N° spécial, J. Durnerin (Ed.) « les couleurs en question », 23-46.

David, S (1997). *Représentation d'objets sensoriels et marques de la personne : contraste entre olfaction et audition*, In D. Dubois (Éd.), *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*. Paris : Kimé, 211-242.

David, S., Dubois, D., Rouby, C. & Schaal, B. (1997). *L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive*, *Intellectica*, 24, 51-83.

Delepaut, G. (2007). *Formes linguistiques adjectivales et identification des représentations cognitives*, in Lidilem (ed.) *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 193-200.

Despret, V. (1999). *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.

Dubois, D. (1972). *Psycholinguistique et psychologie du langage*, *L'Année psychologique*, 72, 487-517.

- Dubois, D. (1980). *Détermination biologique et spécificité psychologique du langage humain*, La Pensée, 211, 43-59.
- Dubois, D. (1989a). *Psychologie du langage, psycholinguistique, psychologie cognitive. Contribution de la psychologie aux sciences du langage*, Histoire, Epistémologie, Langage, numéro spécial, Sciences du langage et recherches cognitives, 11, 85-104.
- Dubois, D. (1989b). *L'organisation du lexique mental et son traitement*, in J.-L. Nespoulos (Éd), *Psycholinguistique et pathologie du langage*, Paris, Société française de neuro-psychologie.
- Dubois, D. (dir.) (1991). *Sémantique et Cognition*, Paris, Éditions du CNRS.
- Dubois, D. (1993). *Lexique et catégories naturelles : représentations ou connaissances, Lexique et représentation des connaissances*, Cahiers de Praxématique, 21, 105-124.
- Dubois, D. (dir.). (1997). *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*. Paris : Kimé.
- Dubois, D. (2000). *Categories as acts of meaning : the case of categories in olfaction and audition*, Cognitive Science Quarterly, 2000, 1, 35-68.
- Dubois, D. (2006a). *From psychophysics to semiophysics : Categories as Acts of Meaning : a case study from olfaction and audition, back to colors*, in M. Plumacher & P. Holz (Eds.) *Speaking of colors and odors. An interdisciplinary approach to cognitive and linguistic categorization of color vision and olfaction*. Amsterdam : Benjamins, 45-119.
- Dubois, D. (2006b). *Green grass and blue : Cognitive categories of colors and smells and language*, in R. Rapp & P. Sedimeier (Eds) *Perspectives on cognition : Festschrift in honor of Manfred Wetzler*, 311-325.
- Dubois, D. (2008). *Sens communs et sens commun : Expériences sensibles, connaissance(s) ou doxa ?* Langue Française, 170, 41-54.
- Dubois, D. & Cance, C. (2009). *Le tournant cognitif : naturalisation ou cognition située ?* Colloque SHESL 2009 « Histoire et épistémologie de la linguistique cognitive », Université Diderot Paris 7, 30-31/01/09.
- Dubois, D. & Cance, C. (2009). *Mettre un terme aux couleurs de base : déconstruction d'un paradigme dominant*, in D. Dubois (éd.), *Le sentir et le dire, concepts et méthodes en linguistique et psychologie cognitive*. Paris : l'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives), 75-104.
- Dubois, D. & Grinevald, C. (1999). *Pratiques de la couleur et dénominations*, Faits de langues, 14, 12-25.
- Dubois, D. & Grinevald, C. (2003). *En voir de toutes les couleurs : processus de dénomination des couleurs et constructions cognitives*, in C. Vandeloise (Éd.), *Langues et cognition*. Paris : Hermes, 79-114.
- Dubois, D. & Poitou, J. (2003). *Des « normes catégorielles » : structuration cognitive et/ou linguistique des catégories sémantiques*, Intellectica, 2002/2, 35, 217-249.
- Dubois, D. & Resche-Rigon, P. (1995) *De la « naturalité » des catégories sémantiques : des catégories d'objets naturels aux catégories lexicales*, Intellectica, 20, 1, 217-245.
- Dubois, D. & Resche-Rigon, P. (1997). *Des catégories perceptives et naturelles : un exemple d'instrumentalisation de l'anthropologie en sciences cognitives*, Journal des anthropologues, 70, 91-111.
- Dubois, D. & Rouby, C. (2002). *Names and Categories for Odors : The veridical Label revisited*, in Rouby C., Schaal B., Dubois D., Gervais R. & Holley A (eds), *Olfaction, Taste and Cognition*. Cambridge - New York : Cambridge University Press, 47-66.
- Fodor, J. A. (1983). *The modularity of mind*. Cambridge, MA : MIT Press.

- Foley, W. (1997). *Anthropological linguistics*, Malden/Blackwell, Cambridge University Press.
- Fortis, J-M. (Ed.) (2004) *Langue et espace : Retours sur l'approche cognitive*, Histoire, Epistémologie, Langage, XXVI, 1.
- Fox Keller, E. (1999). *La passion du vivant*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.
- Goodwin, C. (1997). *The Blackness of Black : Color Categories as Situated Practice*, in Resnick, Lauren, Säljö, Roger & al. (éds), *Discourse, Tools and Reasoning : Essays on Situated Cognition*. New York : Springer-Verlag, 111-140.
- Guastavino, C. (2009). *Validité écologique des dispositifs expérimentaux*, in D. Dubois (éd.), *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives).
- Guastavino, C., Katz, B., Polack, J-D., Levitin, D. & Dubois, D. (2005). *Ecological validity of soundscape reproduction*, *Acta Acustica united with Acustica*, 91(2), 333-341.
- Indergand, M. (1994). *De l'expérience matérielle à l'expérience immatérielle de la couleur*, in P. Junod & M. Pastoureau (Eds) *La couleur : regards croisés sur la couleur du Moyen âge au XXème siècle*. Paris : Le léopard d'or.
- Kristol, A. M. (1978). *Color : les langues romanes devant le phénomène de la couleur*, Thèse université de Zurich, et *Romanica Helvetica*, 88. Berne : Francke.
- Latour, B. (1993). *Le topofil de Boa-Vista : la référence scientifique : montage photo-philosophique*, *Raisons pratiques*, 4, 187-216.
- Levinson, S.C. (2001). *Yéli Dnye and the Theory of Basic Color Terms*, *Journal of Linguistic Anthropology*, 10 (1), 3-55.
- Lucy, J. A. (1992). *Language Diversity and Thought : A Reformulation of the Linguistic Relativity Hypothesis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lucy, J. (1999). *The linguistics of « color »*, in C.L. Hardin & L. Maffi (éds.), *Color categories in Thought and Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mondada, L. (dir.). (2005). *Espace, inter/action & cognition*, *Intellectica*, 2005/1-2, n° 41-42.
- Morange, S. (sous presse). *Expert, vous avez dit expert ?*, in D. Dubois (éd.), *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives).
- Mouélé, M. (1997). *L'apprentissage des odeurs chez les Waanzi : note de recherche*, *Enfance*, n° thématique : L'odorat chez l'enfant, perspectives croisées.
- Pastoureau, M. (2000). *Bleu : histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- Pastoureau, M. (2008). *Noir : histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- Poitou, J. & Dubois, D. (1999) *Catégories sémantiques et cognitives : une étude expérimentale en sémantique lexicale*, *Cahiers de lexicologie*, 74, 15-27.
- Rastier, F. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.
- Rastier, F. (2007). *Du réalisme au postulat référentiel*, in *Texto*, revue électronique en ligne (<http://www.revue-texto.net/Inedits/Inedits.html>), 16 p.
- Resche Rigon, P. (2009). *Dire ou vouloir dire. Du langage idéal au bricolage des langues*, in D. Dubois (éd.), *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : L'Harmattan (Coll. Sciences Cognitives).

- Roberson, D., Davidoff, J., & al. (2005). *Color categories in Himba : Evidence for the cultural relativity hypothesis*, *Cognitive Psychology*, 50, 378-411.
- Rosch, E. (1978). *Principles of categorisation*, in E. Rosch & B. Lloyd (Eds.) *Cognition and categorisation*. Hillsdale : Erlbaum, 27-48.
- Sahlins, M., (1976). *Colors and cultures*, *Semiotica*, 16/1, 1-22.
- Sarfati G.-E (dir) (2008). *Discours et sens commun*, n° spécial de Langue Française, 170, Paris : Armand Colin.
- Sarfati, G.E. (1996). *La Sémantique : de l'énonciation au sens commun, esquisse d'une pragmatique topique*. Mémoire d'HDR, Université de la Sorbonne-Paris IV (12 février 1996).
- Taylor, J. (2002). *Cognitive grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- Tornay, S. (ed). (1978). *Voir et nommer les couleurs*. Nanterre : Publications de la société d'ethnologie, 139-166.
- Vandeloise, C. (1979). *Les adjectifs de dimension*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris VIII.
- Vandelois, C. (1986). *L'Espace en français*. Paris : Ed. du Seuil.
- Vandeloise, C. (dir.) (1991). *Sémantique cognitive*, numéro spécial de Communications, 53. Paris : Editions du Seuil.
- Vandeloise, C. (dir.) (2003). *Langues et cognition*. Paris : Hermès.
- Vandeloise, C. (2004). *Quelques relations fondamentales pour la description de l'espace*, in Fortis, J-M. (Ed.) (2004) *Langue et espace : Retours sur l'approche cognitive*, Histoire, Epistémologie, Langage, XXVI, 1, 89-109.
- Warnier, J-P. (1999). *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF.
- Waxman, S. (1999). *The dubbing ceremony revisited : objects naming and categorization in infancy and early childhood*, in D. Medin & S. Atran (Eds.), *Folkbiology*, Cambridge : M.I.T Press, 233-284.
- Wierzbicka, A. (2008). *Why there are no « colour universals » in language and thought*, *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 14, 403-421.
- Wyler, S. (2007). *Color terms between elegance and beauty. The verbalization of color with textiles and cosmetics*, in M. Plümacher & P. Holz (éds.), *Speaking of Colors and Odors. An interdisciplinary approach to cognitive and linguistic categorization of color vision and olfaction*. Amsterdam : Benjamins, 113-128.

RÉSUMÉS

Notre travail contribue aux débats en linguistique cognitive qui, dès 1991 (Vandeloise, 1991), concernaient les relations entre langage et cognition, abordées ici dans le cadre de la catégorisation et de la lexicalisation des couleurs et de l'espace. La perspective de sémantique cognitive située que nous développons, et qui s'inscrit en psychologie dans le prolongement de la conception « expérientielle » et « incarnée » de Rosch, s'attache à envisager les représentations cognitives comme la résultante de processus complexes de co-construction entre expériences perceptives, ressources lexicales et pratiques discursives. On partira de la diversité des ressources lexicales disponibles et mises en œuvre dans différentes pratiques de la couleur et des couleurs comme effets, matières, sources, entités du monde (Dubois & Grinevald, 2003), pour aborder l'analyse des contraintes liées à l'inscription syntaxique et discursive des formes

lexicales de couleur dans la construction de la diversité des statuts cognitifs des couleurs et de l'espace (Cance, 2008). Cela nous conduira à conclure à la nécessité de mettre en place une diversité de protocoles et d'analyses qui puissent rendre compte de manière non réductrice des conceptualisations de la couleur et des couleurs et de leur rôle dans la construction de la référence aux objets du monde et à l'espace.

Our contribution is concerned with the relationships between language and cognition as discussed since 1991 (see Vandeloise, 1991) focusing on lexicalisation and categorisation of colours and their contribution to the construction of space. Following Rosch's insights of an experiential and embodied cognition, we develop a broader conception of a situated cognitive approach of lexical meaning. Cognitive representations are considered as resulting from complex processes constructed from perceptual experience, lexical resources and discourse processing. Empirical results concerned with lexical resources available within French language and involved in different practices of colours allow to identify different cognitive representations of colours : as subjective effects, as matter, as sources, as entities of the physical world (Dubois & Grinevald, 2003). Our analyses further explore the constraints on conceptual elaborations of colours through the syntactic inscription of colour words in discourses allowing the identification of objects and the referenciation to space (Cance, 2008). Our conclusion emphasises on the requirements for a diversity of experimental protocols and analyses to produce non restrictive data in order to adequately account for the diversity of colour conceptualisations and for their role in the referenciation processes to objects and space.

INDEX

Mots-clés : catégorisation, couleur, cognition située, espace, lexique

Keywords : colours, lexicon, situated cognition, categorization, space

AUTEURS

DANIÈLE DUBOIS

LCPE/LAM (CNRS, Paris, France)

CAROLINE CANCE

INCAS3 (Assen, Pays-Bas)